



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
04 mai 2021**

*L'an deux mil vingt et un, le quatre mai à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles ARPAILLANGES, Maire.*

*Date de convocation du Conseil municipal : 30/05/2021*

*Date d'affichage : 30/05/2021*

**Sont présents** : Mesdames et Messieurs Gilles ARPAILLANGES, Rémi ROLLIN, Virginie LEGER, Pascal GERMAIN, Christine GRUERE-DUBREUIL, Julien GAUTHEY, Hervé DUMOULIN, Renaud MAURER, Loren PARIS, Aurore COUTHIER

**Secrétaire de séance** : M. Frédéric LECLERCQ

oOoOoOoOo

**1°) Echange parcelles S Denis / Commune :**

Dossier mis en attente. Nous attendons les estimations financières finales des parcelles.

**2°) Salle des fêtes :**

Les nouvelles propositions de l'architecte ne sont pas conformes à nos demandes. Le financement des coûts supplémentaires sera revu. Des rendez vous avec les administrations, le trésorier et les banques sont en cours.

**3°) Sur Forêts :**

Les installations de vignes se poursuivent et le broyage des pins noirs est réalisé sous la surveillance du Conservatoire des Espaces Naturels

**4°) Règlement de dette Mr Coelho :**

L'échéancier par les finances publiques est accepté par M Coelho pour un montant mensuel de 50€.

**Commémoration du 8 mai** : pour respecter les directives sanitaires en cours, elle se fera en présence du conseil municipal uniquement. Une gerbe sera déposée au monument aux morts. Le discours, lu par le Maire, sera affiché à l'entrée de la Mairie.

Le 9 mai la création de l'Europe et le 10 mai la fin de l'esclavage sont commémorés.

**5°) Camping sauvage :**

Des travailleurs viticoles se sont installés sans autorisation en haut du plateau de Frétille sur des terrains privés. Le conseil municipal rappelle que le camping sauvage est interdit sur l'ensemble du plateau de Frétille. Si l'autorisation est donnée par les propriétaires des terrains, ces derniers auront la responsabilité des dérives éventuelles. Il ne faudrait pas qu'un campement imposant se forme, devienne une habitude et crée des nuisances.

## **6°) Commissions :**

Nous avons fait le point sur les attentes et les actions en cours de chaque commission communale.

Voirie : un balayage de toutes les rues est prévu. Rappel : l'entretien des trottoirs est à la charge des riverains.

## **7°) Environnement :**

Les coupes réalisées par les cantonniers seront à présent broyées. Elles pourraient servir de paillage à l'avenir. Les eaux provenant des vignes en surplomb de la route des vignes blanches vont être canalisées par leurs propriétaires.

Les déchets résiduels (plastiques) doivent être récupérés et recyclés. Leur présence n'est pas tolérable dans la nature.

Une réflexion est engagée pour aménager le fossé rue des Chenevières

## **8°) Bois :**

Les jeunes pousses de cèdres du Bois de Noël sont bien implantées, malgré quelques dégâts de sangliers. Les affouages seront mis en place dans quelques temps.

## **9°) Manifestations et associations :**

Le 14 juillet sera fêté en respectant les directives qui seront alors en place. Nous espérons vraiment nous retrouver, dans un format adapté.

## **10°) Bâtiments :**

Le conseil municipal fera 'le tour' des bâtiments communaux pour cerner au mieux les besoins à venir.

Un permis de construire a été refusé car ne correspondant pas au PLU.

Une demande de travaux est en attente pour un mur de soutien.

## **11°) Eclairage public :**

2 lampadaires énergivores seront changés dans la Croix Moron.

## **12°) Cimetière :**

Une étude est en cours pour détecter les tombes à l'abandon.

## **13°) Fleurissement et embellissement :**

Le fleurissement est en cours. Les cantonniers vont passer le 'certif-phyto' pour pouvoir utiliser les produits phytosanitaires d'aujourd'hui.

*Fait et délibéré*